

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

AMENAGEMENT DE LA ZONE D'ACTIVITES COMMUNAUTAIRE "MARTINIA" SUR LA
COMMUNE DE SAINT MARTIN DE MIEUX.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de communes du Pays de Falaise

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

LETEURTRE Claude, Président

RCS / SIRET

241 400 514 00105

Forme juridique

7346

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33 - Permis d'Aménager sur une commune dotée d'un PLU.	- Surface de plancher envisagée supérieure à 10000m ² (14700m ²) - Surface aménagée inférieure à 10ha (5ha 48a 06ca)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Aménagement de la tranche n°1 de la zone d'activités "MARTINIA", destinée aux activités artisanales et commerciales : réalisation des travaux d'aménagement et de viabilisation.

4.2 Objectifs du projet

Le projet d'implantation de cette zone a fait l'objet en amont d'une étude L111.1.4 et a été intégré au PLU de la commune de Saint Martin de Mieux.

Sa situation a été envisagée dès les travaux de réalisation de l'autoroute A88 qui passe à proximité (échangeur et dévoiement de la route départementale n°44), et lors des opérations de remembrement foncier liées.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux comprennent :

- extension du réseau des eaux usées (réseau gravitaire à raccorder à un refoulement existant)
- extension des réseaux souples : électricité, télécom, eau potable, défense incendies
- création d'ouvrages de gestion des eaux pluviales
- création de voies de dessertes internes à l'opération

Les travaux sont prévus être réalisés en une seule phase, courant 2016 (sur les mois d'août, septembre et octobre).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

A terme, la tranche n°1 est prévue pour accueillir 30 lots maximum, pour une surface de plancher maximum de 14700m².

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- demande de permis d'aménager
- dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

- demande de permis d'Aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- emprise de la tranche n°1	- 54806 m ²
- surface de plancher susceptible d'être construite	- 14700 m ²
- nombre de lots maximum	- 30 lots
- surface de chaussée	- 5200 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Route départementale n°44
"Le Long Champ"
14700 Saint-Martin-de-Mieux

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 ° 13 ' 27 " O

Lat. 48 ° 53 ' 09 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Pas de lien fonctionnel avec d'autres travaux.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le terrain est actuellement en nature de culture (usage agricole).

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

-PLU intercommunal du SIVU de l'Ante au Train-Feuille (approbation du 02/10/2012)

ZONE : 1AUe

- Etude au titre du L111-1.4

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du bruit dans l'environnement. Arrêté préfectoral du 22/01/2014 (Rte Nationale 158).

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans une zone de répartition des eaux ?	X	<input type="checkbox"/>	ZRE sup. Bassins de la Dives. Arrêté préfectoral du 04/02/2004.
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	X	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	X	<input type="checkbox"/>	Les voiries et espaces revetus feront l'objet d'une collecte des eaux de pluie par l'intermédiaire de noues, tranchées drainantes et bassins d'infiltrations. Pour les activités le nécessitant, un système de traitement des eaux type débourbeur/deshuileur sera mis en place.
	est-il excédentaire en matériaux ?	X	<input type="checkbox"/>	Les décaissements pour fond de forme des plateformes et voiries seront évacués ou éventuellement réutilisés si leur qualité permet leur utilisation (selon la nature et les capacités de portance après compactage).
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	X	<input type="checkbox"/>	Les encaissements de plateformes et voiries seront réalisés avec des matériaux d'apport en provenance de carrières.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	X	Le terrain est actuellement en nature de culture. Il n'existe pas de zone humide sur l'emprise foncière. L'emprise borde l'A88, les RD44 et RD511 et l'échangeur dont les travaux ont été réalisés dans le cadre des travaux de l'A88 (giratoire, dévoiement des RD44 et 511). Ces travaux sont récents. Les nouveaux travaux ne présentent donc pas de risque d'incidence.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	X	Les aménagements ne sont pas de nature à apporter de nuisance sur le milieu naturel. Les voiries et espaces revetus feront l'objet d'une collecte des eaux de pluie par l'intermédiaire de noues, tranchées drainantes et bassins d'infiltrations. Pour les activités le nécessitant, un système de traitement des eaux type débourbeur/deshuileur sera mis en place.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain est en nature de culture mais le projet d'aménagement a été intégré au PLU et a fait l'objet d'une étude au titre du L111-1.4
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Proximité de l'Autoroute, mais le projet concerne des activités artisanales et commerciales.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement pendant les phases de travaux (durée prévisible pour les travaux de viabilisation de la zone : 4 à 6 mois)
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p><input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>Le projet prévoit un réseau d'éclairage sur la zone.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p><input checked="" type="checkbox"/></p>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p>Les eaux pluviales de la zone seront collectées par des noues drainantes sur son emprise et seront gérées sur la zone par des prairies d'infiltration. Les eaux seront naturellement filtrée. La prairie d'infiltration comprendra un débit de fuite vers le fossé de la RD44 limité au débit déjà existant en l'état actuel de l'emprise foncière avant son aménagement (en nature de culture).</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p>Le projet engendre la production d'effluents liés aux eaux sanitaires des futures constructions. Il existe déjà sur l'emprise du projet un réseau de refoulement vers le réseau collectif de la ville de FALAISE. Un réseau gravitaire étanche sera mis en place pour la desserte de la zone.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p><input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>- Un diagnostic archéologique a été réalisé. Sur l'emprise de cette tranche, aucune fouille complémentaire n'a été prescrite. Plus au sud, des fouilles ont été prescrites et viennent d'être réalisées début 2016.</p> <p>- Une étude L111-1.4 a été réalisée.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p>La zone est déjà la propriété de la communauté de communes du Pays de Falaise dont les terrains sont actuellement cultivés. Le terrain deviendra après aménagement une zone d'activités économiques artisanale et commerciale.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet a fait l'objet déjà en amont d'une réflexion poussée sur la pertinence de son aménagement sur ce site :

- intégration au PLU intercommunal
- Etude L111-1.4
- travaux de dévoiement de la RD44 liés aux travaux de l'autoroute, réalisés en fonction du projet d'aménagement et création d'un giratoire pour desserte
- Réalisation anticipée du diagnostic archéologique

D'autre part, ce projet devra faire l'objet d'un dossier au titre de la loi sur l'Eau.

Son emplacement ne révèle pas de nuisance particulière sur l'environnement, ni de risques naturels ou technologiques.

Pour ces raisons, il nous semble pertinent que le projet soit dispensé d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **FALAISE**

le, **13 mai 2016**

Signature

